



Independent observer
of the Global Fund

LE RAPPORT DU TERG AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS MONDIAL MET EN ÉVIDENCE LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE 2020 DES PAYS ET DE DEUX EXAMENS THÉMATIQUES.

Le Groupe de référence de l'évaluation technique, ou TERG, a soumis son rapport au Conseil d'administration du Fonds mondial avant sa 45e réunion des 11 et 12 mai 2021. Le rapport présente les principaux résultats, conclusions et recommandations de la synthèse de [l'évaluation prospective par pays \(PCE\) 2020](#) et de deux examens thématiques commandés par le TERG en 2020 : l'examen de la prévention primaire du VIH et l'examen de l'engagement du secteur privé (PSE). Le TERG a demandé au Conseil d'administration d'examiner les conclusions et les recommandations afin d'informer la stratégie du Fonds mondial après 2022 et le nouveau cadre de suivi et d'évaluation.

(Le Fonds mondial élabore actuellement sa stratégie post-2022. Ce numéro du GFO a également fait état des récentes mises à jour du processus d'élaboration de la stratégie ici).

Le TERG avait déjà soumis les résultats du PCE et des deux revues thématiques au Comité stratégique. Par conséquent, le rapport au Conseil d'administration contient un résumé des réactions du Comité stratégique et les premières réponses de la direction du Secrétariat au TERG.

Examen thématique sur la prévention primaire du VIH

L'examen thématique sur la prévention primaire du VIH visait à déterminer ce que le Fonds mondial peut faire différemment pour améliorer et renforcer son soutien aux programmes de prévention primaire du VIH et aider les pays à les intensifier. Les conclusions et les recommandations serviraient ensuite à

l'élaboration de la stratégie post-2020 du Fonds mondial et à l'amélioration de son modèle opérationnel, et contribueraient aux discussions mondiales sur la prévention du VIH. L'examen thématique a utilisé une approche à méthodes mixtes, comprenant l'examen de documents, des études de cas par pays, des entretiens et l'analyse du portefeuille des 25 pays de la [Coalition mondiale pour la prévention \(CMP\)](#). Les 25 pays de la GPC sont les plus touchés par le VIH dans le monde.

Le TERG a mis en évidence cinq conclusions clés de l'examen thématique sur la prévention primaire du VIH, à savoir :

- Le Fonds mondial a joué un rôle essentiel dans la gestion de la prévention primaire du VIH au niveau mondial.
- Il existe des obstacles majeurs à l'obtention d'un meilleur impact sur l'incidence du VIH, liés à des questions nationales.
- Les défis ont entraîné une mise en œuvre peu efficace des interventions de prévention du VIH dans le cadre des subventions du Fonds mondial.
- L'opérationnalisation de la prévention primaire du VIH est inadéquate au sein des équipes du Secrétariat et des processus du Fonds mondial, malgré la volonté des dirigeants du Fonds mondial de donner la priorité à la prévention primaire du VIH.

Dans son rapport au Conseil, le TERG a hiérarchisé cinq recommandations principales à trois niveaux : stratégique ou politique, tactique ou opérationnel, et technique ou programmatique. Au niveau stratégique, le TERG a demandé au Secrétariat de prioriser et d'augmenter la prévention et le financement du VIH, et d'élaborer un cadre conceptuel sur la prévention primaire du VIH.

Au niveau opérationnel, le TERG a demandé au Secrétariat d'améliorer ses orientations techniques, d'assurer une plus grande priorité à la prévention du VIH dans les plans stratégiques nationaux (PSN) et de développer des approches bien définies pour soutenir le développement des demandes de financement et l'octroi de subventions pour la prévention primaire du VIH.

Au niveau technique, le TERG a demandé au Secrétariat d'améliorer la coordination et la visibilité de l'assistance technique pour les programmes de prévention primaire.

Le Secrétariat a largement approuvé les principaux résultats, les conclusions et les recommandations du TERG. Toutefois, il a également noté que toute augmentation du financement de la prévention du VIH dépendra du contexte du pays. Le Secrétariat a également fait valoir que le cadre conceptuel spécifique à la prévention du VIH ne serait pas utile et a plutôt recommandé une théorie générale du changement pour étayer la prochaine stratégie.

Le rôle du secteur privé dans l'exécution des programmes

L'examen thématique sur le rôle du secteur privé dans l'exécution des programmes a évalué le rôle et la portée actuels du secteur privé dans la prestation des soins de santé et la manière dont le Fonds mondial peut renforcer davantage ce rôle. Elle s'est concentrée sur les entités du secteur privé à but lucratif impliquées dans la lutte contre les trois maladies et le renforcement des systèmes de santé. L'examen a utilisé une approche mixte, comprenant des études de cas par pays – Inde, Indonésie, Kenya, Afrique du Sud, Soudan du Sud et Thaïlande – des examens d'informateurs clés et des examens de documents. L'examen s'est concentré sur cinq domaines prioritaires les plus pertinents pour le secteur privé : l'amélioration de l'accès à des soins de qualité, la gestion des données, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le financement et la gestion financière, ainsi que la politique et la réglementation.

Les principales conclusions de cet examen sont les suivantes :

- Le Fonds mondial n'a pas encore pleinement reconnu et articulé le rôle du secteur privé dans ses

stratégies et politiques.

- Les interventions du Fonds mondial en faveur du secteur privé contribuent déjà à la réalisation de la stratégie du Fonds mondial.
- Pour que le Fonds mondial puisse exploiter tout le potentiel de l'EPS, il doit s'attaquer aux obstacles au niveau des pays et du Secrétariat et adopter une approche stratégique de l'engagement avec le secteur privé.

Le TERG a formulé des recommandations aux niveaux stratégique et opérationnel. Au niveau stratégique, le TERG a conseillé au Secrétariat de reconnaître le secteur privé dans la stratégie post-2022 et de développer une stratégie d'engagement du secteur privé. Au niveau opérationnel, le TERG a conseillé au Secrétariat d'explorer des interventions et des modèles à forte valeur ajoutée pour s'engager avec le secteur privé, et de renforcer ses partenariats liés à l'engagement du secteur privé avec les partenaires de développement.

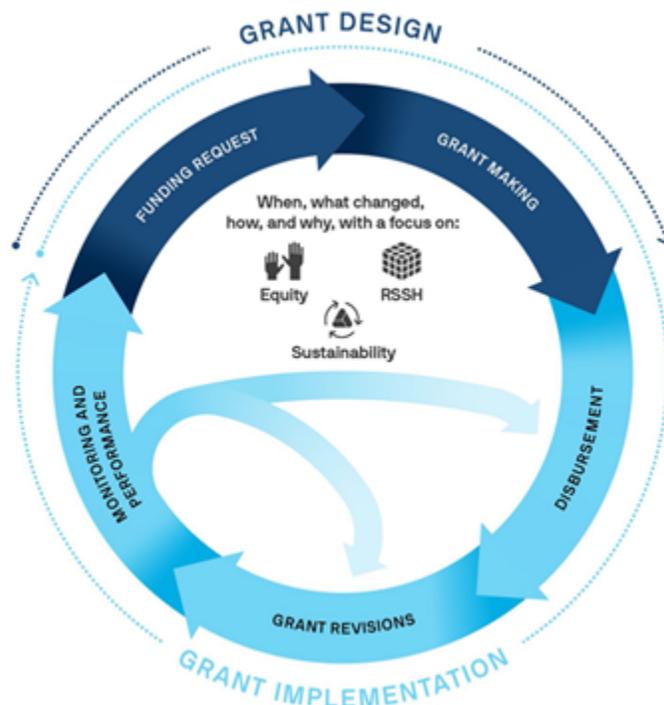
Dans l'ensemble, le Secrétariat a accepté et approuvé les conclusions du rapport et les recommandations du TERG, à quelques exceptions près. Plus particulièrement, le Secrétariat a fait valoir qu'un nouveau document stratégique sur l'engagement du secteur privé n'apporterait aucune valeur ajoutée. Cependant, le comité stratégique a fait valoir qu'une nouvelle stratégie d'engagement du secteur privé pourrait clarifier l'avantage comparatif du Fonds mondial et permettre l'engagement dans la prestation de services, la mise en œuvre de programmes et l'engagement avec le secteur à but lucratif et non lucratif.

Rapport de synthèse de l'évaluation prospective par pays

L'évaluation prospective par pays (EPP) est une évaluation prospective pluriannuelle qui vise à fournir des informations détaillées sur le modèle commercial du Fonds mondial et sur la manière dont il contribue à l'impact dans huit pays : Cambodge, République démocratique du Congo (RDC), Guatemala, Mozambique, Myanmar, Sénégal, Soudan et Ouganda. L'ECP a suivi les subventions de la NFM2 (2018-2020) dans les huit pays depuis la phase de conception, y compris l'élaboration de la demande de financement et l'octroi de la subvention, jusqu'à la mise en œuvre de la subvention, y compris les décaissements, les révisions de la subvention et le suivi des performances (Figure 1).

L'EPP 2020 visait à étudier comment chaque composante du cycle de subvention facilite ou entrave les objectifs spécifiques des subventions du Fonds mondial et, plus largement, les objectifs stratégiques du Fonds mondial en mettant l'accent sur l'objectif stratégique 2 – sur les systèmes de santé résilients et durables (RSSH) – et 3 – sur les droits de l'homme et le genre. Elle a également exploré comment la subvention évolue dans le temps et comment ces changements contribuent à atteindre les résultats de la subvention.

Figure 1 : Approche du cycle de subvention pour le EPP 2020



Source : Rapport du groupe de référence de l'évaluation technique (GF/B45/08)

Les principales conclusions du rapport de synthèse du PCE 2020 sont les suivantes :

Pendant la conception des subventions :

- Les améliorations du modèle commercial du Fonds mondial entre la NFM2 (2018-2020) et la NFM3 (2021-2023) ont contribué à des processus de demande de financement plus efficaces et plus inclusifs.
- Dans la NFM3, les investissements pour le RSSH et les droits de l'homme, le genre et l'équité ont augmenté, dans de nombreux cas en raison de l'augmentation globale des allocations.
- Cependant, une proportion accrue des investissements RSSH est dirigée vers des activités qui soutiennent plutôt que de renforcer le système de santé.

Pendant la mise en œuvre des subventions :

- La mise en œuvre des subventions NFM2 a connu d'importants retards de démarrage et des interruptions COVID-19. L'absorption a été globalement plus faible pour les interventions de RSSH et de Human Rights and Gender (HRG)-Equity.
- De multiples obstacles et défis existent pour entreprendre des révisions de la portée ou de l'échelle (ou des deux) des subventions à mi-parcours, par exemple en réponse à de nouvelles preuves ou à de nouveaux problèmes de performance.

Le TERG a demandé au Secrétariat d'accorder la priorité à la simplification des processus de révision des subventions, à l'amélioration du suivi des performances spécifiques aux subventions, à la limitation des investissements RSSH aux domaines d'investissement prioritaires où le Fonds mondial dispose d'un avantage comparatif, et à la promotion explicite de la mesure directe des facteurs d'iniquité et des résultats des investissements RSSH.

Le Secrétariat a approuvé les résultats et les conclusions de haut niveau du rapport de synthèse de l'ECP 2020 et les recommandations du TERG, à quelques exceptions près. Par exemple, le Secrétariat a fait valoir que les processus d'examen des subventions au niveau national ne relèvent pas de sa sphère de contrôle directe.

Plan de travail du TERG pour 2021

Le TERG a prolongé l'EPP, jusqu'en avril-juin 2021, et a planifié son évaluation externe. Pour 2021, il a également prévu des évaluations séparées des initiatives stratégiques, des subventions multi-pays et du projet pilote wambo.org. Il a également prévu un examen thématique sur la sécurité sanitaire mondiale. Le TERG a également prévu une évaluation du mécanisme de réponse COVID-19 (C19RM).

Commentaires des circonscriptions

Les circonscriptions du Conseil du Fonds mondial ont accueilli favorablement les résultats et les recommandations des examens thématiques mis en évidence dans le rapport du TERG. En ce qui concerne le domaine thématique de la prévention primaire du VIH, les mandants ont demandé qu'une plus grande attention soit accordée à l'innovation et aux technologies émergentes pour éviter la transmission du VIH. Ils ont également souligné la nécessité d'investir dans des approches combinées soigneusement adaptées, associant des interventions biomédicales, comportementales, communautaires et structurelles, y compris des programmes menés par les communautés.

Concernant l'examen thématique sur le secteur privé, les groupes d'intérêt ont réitéré la nécessité de renforcer les politiques et les réglementations qui créeront un environnement favorable à l'engagement du secteur privé. Ils ont également recommandé de mener davantage de recherches impliquant les institutions locales afin de comprendre le retour sur investissement et les opportunités pour le secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises (PME) endogènes, pertinentes pour mettre fin aux trois épidémies.

Les groupes d'intérêt ont également accueilli favorablement la recommandation du TERG de simplifier les processus de révision des subventions. Ils ont demandé au Secrétariat de canaliser la flexibilité et l'adaptabilité démontrées dans la réponse du COVID-19 vers la gestion des subventions afin d'améliorer leur performance et de sauver encore plus de vies.

Le document du Conseil GF/B45/08, Rapport du Groupe de référence sur l'évaluation technique, devrait être disponible sous peu à l'adresse <https://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/45>

Board Document GF/B45/08, Report of the Technical Evaluation Reference Group, should be available shortly at <https://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/4>.

[Read More](#)
